

**La Corporation de l'École des
hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers
au 30 avril 2016**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
Produits et charges	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 29



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Aux membres du Conseil d'administration de
La Corporation de l'École des hautes études
commerciales de Montréal

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal, qui comprennent le bilan au 30 avril 2016 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal au 30 avril 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 8 septembre 2016

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Bilan

au 30 avril 2016

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	5 369 178	1 177 019			459		83 638	55 338	5 453 275	1 232 357
Subventions à recevoir (note 6)	14 325 477	14 033 621			1 030 314	1 218 150			15 355 791	15 251 771
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 7)	5 665 676	6 035 681	754 496	676 223	3 650	460	447 244	420 527	6 871 066	7 132 891
Frais payés d'avance	1 157 684	1 609 489							1 157 684	1 609 489
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités	(2 325 113)	6 269 191	34 375 903	35 072 607	(6 323 391)	(13 936 097)	(25 727 399)	(27 405 701)		
	<u>24 192 902</u>	<u>29 125 001</u>	<u>35 130 399</u>	<u>35 748 830</u>	<u>(5 288 968)</u>	<u>(12 717 487)</u>	<u>(25 196 517)</u>	<u>(26 929 836)</u>	<u>28 837 816</u>	<u>25 226 508</u>
Long terme										
Placements (note 8)	142 575	188 303	241 709	218 846			59 307 258	60 701 779	59 691 542	61 108 928
Immobilisations corporelles (note 9)					136 446 163	136 453 497			136 446 163	136 453 497
Actifs incorporels (note 10)					522 606	564 087			522 606	564 087
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 11)	12 321 300	23 518 100							12 321 300	23 518 100
	<u>12 463 875</u>	<u>23 706 403</u>	<u>241 709</u>	<u>218 846</u>	<u>136 968 769</u>	<u>137 017 584</u>	<u>59 307 258</u>	<u>60 701 779</u>	<u>208 981 611</u>	<u>221 644 612</u>
	<u>36 656 777</u>	<u>52 831 404</u>	<u>35 372 108</u>	<u>35 967 676</u>	<u>131 679 801</u>	<u>124 300 097</u>	<u>34 110 741</u>	<u>33 771 943</u>	<u>237 819 427</u>	<u>246 871 120</u>
PASSIF										
Court terme										
Emprunts bancaires (note 12)		6 800 000								6 800 000
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	23 751 610	23 520 273			671 963	709 896	87 151	92 383	24 510 724	24 322 552
Produits reportés (note 14)	4 957 853	4 264 242							4 957 853	4 264 242
Dû à des organismes apparentés, sans intérêt	121 557	7 890							121 557	7 890
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					7 061 294	7 447 405			7 061 294	7 447 405
Apports reportés (note 15)			17 772 237	17 075 279					17 772 237	17 075 279
	<u>28 831 020</u>	<u>34 592 405</u>	<u>17 772 237</u>	<u>17 075 279</u>	<u>7 733 257</u>	<u>8 157 301</u>	<u>87 151</u>	<u>92 383</u>	<u>54 423 665</u>	<u>59 917 368</u>
Long terme										
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	2 651 676	1 019 131							2 651 676	1 019 131
Dette à long terme (note 16)					68 819 853	61 063 147			68 819 853	61 063 147
Apports reportés (note 17)			17 599 871	18 892 397	9 198 688	7 660 897			26 798 559	26 553 294
	<u>31 482 696</u>	<u>35 611 536</u>	<u>35 372 108</u>	<u>35 967 676</u>	<u>85 751 798</u>	<u>76 881 345</u>	<u>87 151</u>	<u>92 383</u>	<u>152 693 753</u>	<u>148 552 940</u>
SOLDES DE FONDS										
Non affecté	46 511	640 680							46 511	640 680
Affectations d'origine interne (note 18)	5 127 570	16 579 188			12 342 270	13 075 978	4 911 650	4 891 367	22 381 490	34 546 533
Affectations d'origine externe							29 111 940	28 788 193	29 111 940	28 788 193
Investi en immobilisations					33 585 733	34 342 774			33 585 733	34 342 774
	<u>5 174 081</u>	<u>17 219 868</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>45 928 003</u>	<u>47 418 752</u>	<u>34 023 590</u>	<u>33 679 560</u>	<u>85 125 674</u>	<u>98 318 180</u>
	<u>36 656 777</u>	<u>52 831 404</u>	<u>35 372 108</u>	<u>35 967 676</u>	<u>131 679 801</u>	<u>124 300 097</u>	<u>34 110 741</u>	<u>33 771 943</u>	<u>237 819 427</u>	<u>246 871 120</u>

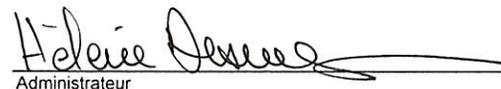
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur



Administrateur



La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions								
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	76 357 041	78 060 219	832 401	918 030	8 570 587	7 532 211	85 760 029	86 510 460
Autres ministères provinciaux			1 516 965	1 575 813			1 516 965	1 575 813
Fédérales	929 211	845 989	2 246 390	3 000 510	526 370	653 161	3 701 971	4 499 660
Autres – non gouvernementales		13 000	185 958	232 866			185 958	245 866
Droits de scolarité	34 075 269	30 201 872					34 075 269	30 201 872
Cotisations des étudiants	3 346 573	3 196 065					3 346 573	3 196 065
Apports de particuliers et de corporations	130 737	35 971	985 729	1 239 720			1 116 466	1 275 691
Produits nets de placements (note 4)	34 422	1 080 378	1 638 347	1 574 769	25 771	25 771	1 698 540	2 680 918
Projets universitaires			411 812	310 699			411 812	310 699
Frais indirects de recherche	126 471	120 162	(124 074)	(127 332)			2 397	(7 170)
Services à la collectivité	8 395 157	9 508 527	2 080 141	2 058 145			10 475 298	11 566 672
Entreprises auxiliaires	2 926 453	2 951 196					2 926 453	2 951 196
Services rendus à l'extérieur								
Enseignement et recherche	1 105 008	1 111 989	1 869 126	1 739 746			2 974 134	2 851 735
Autres	1 038 571	1 009 344	235 946	286 912	3 175		1 277 692	1 296 256
Contributions de la Fondation HEC Montréal et d'autres sociétés contrôlées	2 143 115	2 881 435	3 025 905	1 866 691			5 169 020	4 748 126
	<u>130 608 028</u>	<u>131 016 147</u>	<u>14 904 646</u>	<u>14 676 569</u>	<u>9 125 903</u>	<u>8 211 143</u>	<u>154 638 577</u>	<u>153 903 859</u>
Charges								
Enseignement et recherche	76 392 781	74 749 304	8 684 074	8 458 027			85 076 855	83 207 331
Soutien à l'enseignement et à la recherche	14 301 046	14 165 519		4 040			14 301 046	14 169 559
Soutien institutionnel	25 362 635	24 533 845	248 950	409 939			25 611 585	24 943 784
Services aux étudiants	4 200 530	4 255 971	3 813 857	3 801 876			8 014 387	8 057 847
Services à la collectivité	9 217 159	9 552 720	2 062 945	1 947 024			11 280 104	11 499 744
Entreprises auxiliaires	1 294 908	1 138 868					1 294 908	1 138 868
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(1 359 400)	(331 900)					(1 359 400)	(331 900)
Intérêts et frais financiers (note 16)	27 454	26 554			2 144 996	2 240 693	2 172 450	2 267 247
Perte sur la cession et la radiation d'immobilisations					41 672	22 444	41 672	22 444
Biens sous le seuil de capitalisation					127 187	76 350	127 187	76 350
Amortissement des immobilisations corporelles					8 780 119	8 863 036	8 780 119	8 863 036
Amortissement des immobilisations incorporelles					357 717	512 221	357 717	512 221
	<u>129 437 113</u>	<u>128 090 881</u>	<u>14 809 826</u>	<u>14 620 906</u>	<u>11 451 691</u>	<u>11 714 744</u>	<u>155 698 630</u>	<u>154 426 531</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>1 170 915</u>	<u>2 925 266</u>	<u>94 820</u>	<u>55 663</u>	<u>(2 325 788)</u>	<u>(3 503 601)</u>	<u>(1 060 053)</u>	<u>(522 672)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30	2016-04-30	2015-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds au début										
Solde déjà établi	17 219 868	13 248 474			31 768 304	35 490 455	33 679 560	33 540 435	82 667 732	82 279 364
Modification comptable (note 2)					15 650 448	13 104 691			15 650 448	13 104 691
Solde redressé	17 219 868	13 248 474	–	–	47 418 752	48 595 146	33 679 560	33 540 435	98 318 180	95 384 055
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 170 915	2 925 266	94 820	55 663	(2 325 788)	(3 503 601)			(1 060 053)	(522 672)
Apports reçus à titre de dotation							323 747	118 397	323 747	118 397
Virements interfonds (note 5)	(660 502)	(2 067 272)	(94 820)	(55 663)	735 039	2 102 207	20 283	20 728		
Réévaluations et autres éléments	(12 556 200)	3 113 400							(12 556 200)	3 113 400
Apport d'œuvres d'art					100 000	225 000			100 000	225 000
Solde de fonds à la fin	5 174 081	17 219 868	–	–	45 928 003	47 418 752	34 023 590	33 679 560	85 125 674	98 318 180

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2016

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 060 053)	(522 672)
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements	4 418 787	(2 030 092)
Perte sur la cession et la radiation d'immobilisations	41 672	22 444
Apports sous forme de placements en actions		(50 610)
Revenus sur fonds communs de placement sous forme de distributions réinvesties	(4 571 637)	(3 374 027)
Amortissement des immobilisations corporelles	8 780 119	8 863 036
Amortissement des actifs incorporels	357 717	512 221
Amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(538 667)	(934 207)
Variation nette des avantages sociaux futurs	(1 359 400)	(331 900)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	2 787 609	3 868 020
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>8 856 147</u>	<u>6 022 213</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(413 304)	(476 026)
Cessions de placements	2 006 400	2 046 571
Immobilisations corporelles	(8 996 556)	(6 768 339)
Actifs incorporels	(316 236)	(72 284)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(7 719 696)</u>	<u>(5 270 078)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(6 800 000)	3 782 000
Emprunts à long terme	15 000 000	5 063 000
Remboursements d'emprunts	(7 629 405)	(10 514 345)
Dû à des organismes apparentés	113 667	(334 923)
Apports reçus à titre de dotation	323 747	118 397
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	2 076 458	3 398 823
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>3 084 467</u>	<u>1 512 952</u>
Augmentation nette de l'encaisse	<u>4 220 918</u>	<u>2 265 087</u>
Encaisse (découvert bancaire) au début	<u>1 232 357</u>	<u>(1 032 730)</u>
Encaisse à la fin	<u>5 453 275</u>	<u>1 232 357</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (ci-après l'« École »), constituée en vertu de la Loi sur La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal, évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'École est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, l'École a effectué une analyse de ses immobilisations et de leur source de financement afin de reconstituer les composantes du solde de fonds des immobilisations. À la suite de cette analyse, l'École a constaté que certains apports reportés à long terme auraient dû être amortis dans les exercices antérieurs. De plus, l'École a revu la portion des immobilisations financées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et a, par conséquent, ajusté les apports reportés liés au financement des dettes à long terme. Finalement, une analyse en profondeur de la subvention à recevoir pour les intérêts sur le financement temporaire a été faite.

Ces corrections ont entraîné une diminution des apports reportés à long terme de 16 178 086 \$, une diminution de la subvention à recevoir de 527 638 \$ et une augmentation des soldes de fonds de 15 650 448 \$ au 30 avril 2015 (une diminution des apports reportés à long terme de 13 632 329 \$, une diminution de la subvention à recevoir de 527 638 \$ et une augmentation des soldes de fonds de 13 104 691 \$ au 1^{er} mai 2014) et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice terminé le 30 avril 2015 de 2 545 757 \$. Le montant de l'ajustement relatif aux exercices antérieurs aux exercices présentés de 13 104 691 \$ a été présenté en augmentation du solde d'ouverture du solde de fonds pour l'exercice terminé le 30 avril 2014.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers ceux des organismes sans but lucratif contrôlés. Les informations financières nécessaires sont divulguées à la note 19.

Les participations dans les sociétés à but lucratif contrôlées et sous influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à la prestation de services, à l'administration ainsi qu'à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités liées à la recherche.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels, ainsi qu'à leur financement.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donateurs dont le capital est maintenu intact ou affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges et sont présentés au fonds de fonctionnement au poste « Soutien institutionnel » au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements négociés sur des marchés actifs, soit les parts de fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'École a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice financier, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Améliorations des terrains et des aires de stationnement	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel et équipements	
Équipements informatiques	3 ans
Équipements de communication multimédia	5 ans
Mobilier et équipements de bureau	5 ans
Autres équipements	5 ans
Équipements spécialisés	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Actifs incorporels	
Logiciels	3 ans
Autre actif ^(a)	17 ans

(a) L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., lequel est amorti en fonction des directives émises par le MEES selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Réduction de valeur

Lorsque l'École constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges.

Œuvres d'art et collections

Les œuvres d'art et les collections reçues par don ou legs sont inscrites au fonds des immobilisations au coût ou à la juste valeur à la date de l'apport si elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et ne sont pas amorties.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis aux cours historiques. Les gains ou les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste « Soutien institutionnel ». Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans les variations de la juste valeur présentées dans les produits nets de placements.

Régimes de retraite et d'assurance post-retraite

L'École constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite et d'assurance post-retraite à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'École comptabilise au bilan ses obligations découlant des régimes de retraite et d'assurance post-retraite, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'École détermine les obligations au titre des prestations définies en s'appuyant sur les plus récentes évaluations actuarielles établies aux fins de la capitalisation, lesquelles correspondent à la date de fin d'exercice de l'École. Le coût total des régimes de retraite et d'assurance post-retraite comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état des produits et charges sous le poste « Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs ». Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et charges au cours d'un exercice ultérieur.

Constataion des produits

Apports

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, ainsi que les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Autres sources de produits

Les autres sources de produits sont constatées lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En fonction des spécificités des autres sources de produits, les principes suivants sont suivis :

Droits de scolarité et cotisations des étudiants

Les droits de scolarité et les cotisations des étudiants sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues de ces droits et cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice subséquent à la date des états financiers sont présentées comme produits reportés.

Projets universitaires, services à la collectivité, entreprises auxiliaires et services rendus à l'extérieur

Les produits de projets universitaires, services à la collectivité, entreprises auxiliaires et services rendus à l'extérieur sont constitués de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatées uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Frais indirects de recherche

Les frais indirects de contrats de recherche représentent la contribution, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des tierces parties aux frais indirects pour les activités de recherche qu'elles financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices subséquents est présentée comme produits reportés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes, les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits de dividendes sur les placements en actions cotées sont constatés à compter de la date ex-dividendes et les produits de dividendes sur les placements en actions d'une société fermée sont constatés à la date de déclaration qui correspond à la date où la société obtient le droit de recevoir les dividendes.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'École a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts, les produits de dividendes ainsi que la participation au produit net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des produits et charges au poste « Produits nets de placements » du fonds de fonctionnement.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés du fonds avec restrictions ou du fonds des immobilisations.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'École peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Variation de la juste valeur		
Tirée de ressources détenues à titre de dotation	(945 022)	346 581
Non affectée	<u>6 272</u>	<u>14 706</u>
	<u>(938 750)</u>	<u>361 287</u>
Produits nets des fonds communs de placement		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation	<u>952 759</u>	<u>690 649</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 30 avril 2016

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS (suite)

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Intérêts et dividendes		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation	14 286	15 261
Non affectés	<u>6 127</u>	<u>13 181</u>
	<u>20 413</u>	<u>28 442</u>
	<u>34 422</u>	<u>1 080 378</u>
 Fonds avec restrictions		
Tirés de ressources détenues à titre de dotation et affectés à la recherche		
Variation de la juste valeur	(3 480 037)	1 668 805
Produits nets des fonds communs de placement	<u>3 752 213</u>	<u>2 797 909</u>
	<u>272 176</u>	<u>4 466 714</u>
Produits reportés	1 348 194	(2 876 741)
Intérêts et dividendes	<u>17 977</u>	<u>(15 204)</u>
	<u>1 638 347</u>	<u>1 574 769</u>
 Fonds des immobilisations		
Produits nets des fonds communs de placement	<u>25 771</u>	<u>25 771</u>

Les produits nets tirés de ressources détenues à titre de dotation se détaillent comme suit :

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	22 023	1 052 491
Sommes comptabilisées à titre d'apports reportés	<u>272 176</u>	<u>4 466 714</u>
	<u>294 199</u>	<u>5 519 205</u>

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations de 640 219 \$ (2 046 544 \$ au 30 avril 2015) et de 94 820 \$ (55 663 \$ au 30 avril 2015) ont été transférées respectivement du fonds de fonctionnement et du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit : 591 325 \$ (2 022 326 \$ au 30 avril 2015) afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations et 143 714 \$ (79 881 \$ au 30 avril 2015) pour compenser la dépense d'amortissement des garderies et de la résidence.

Des ressources non grevées d'affectations de 20 283 \$ (20 728 \$ au 30 avril 2015) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds de dotation pour augmenter le capital permanent de ce fonds.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 30 avril 2016

6 - SUBVENTIONS À RECEVOIR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 30 avril 2016 ou à la disponibilité d'un surplus cumulé suffisant pour combler le montant du déficit annuel selon les règles du MEES	6 825 100	6 825 500
Subvention pour réinvestissement prévu par le MEES	1 374 100	1 315 200
Subvention de contrepartie, dans le cadre du placement universitaire, à la suite des résultats des campagnes de financement	2 760 000	2 332 158
Subvention pour les bourses d'enseignement en génie et en administration	1 159 600	1 022 500
Subvention pour les besoins en locaux	1 404 000	853 100
Ajustement relativement au recomptage de la clientèle universitaire	1 088 500	2 251 300
Autres ajustements	<u>(285 823)</u>	<u>(566 137)</u>
	<u>14 325 477</u>	<u>14 033 621</u>

7 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Court terme		
Droits de scolarité ^(a)	732 557	421 175
Sommes à recevoir d'autres universités	1 106 415	1 398 738
MEES – clientèle (note 13)		148 562
Taxes à la consommation	129 909	209 284
Organismes sans but lucratif contrôlés	1 332 236	2 098 516
Organisme sans but lucratif apparenté	130 621	77 730
Organismes auxiliaires	407 960	506 719
Régime de retraite HEC Montréal	358 346	204 671
Fondation universitaire HEC Montréal	330 014	
Autres frais	<u>1 137 618</u>	<u>970 286</u>
	<u>5 665 676</u>	<u>6 035 681</u>
Fonds avec restrictions		
Subventions et contrats de recherche	679 496	676 223
Prêts d'honneur	<u>75 000</u>	
	<u>754 496</u>	<u>676 223</u>
Fonds des immobilisations		
Intérêts	<u>3 650</u>	<u>460</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

7 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de dotation		
Prêts aux étudiants ^(b)	418 322	392 029
Intérêts et dividendes	28 922	28 498
	<u>447 244</u>	<u>420 527</u>

(a) Ces droits de scolarité à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation totale de 654 262 \$ (698 003 \$ au 30 avril 2015).

(b) Ces prêts aux étudiants à recevoir sont présentés aux états financiers déduction faite d'une provision pour dépréciation totale de 46 308 \$ (38 657 \$ au 30 avril 2015).

8 - PLACEMENTS

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fonds de placement étudiants HEC	67 165	67 107
Actions canadiennes	75 409	121 195
Participation dans Valorisation Gestion, société en commandite, à la valeur de consolidation	1	1
	<u>142 575</u>	<u>188 303</u>
Fonds avec restrictions		
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie	<u>241 709</u>	<u>218 846</u>
Fonds de dotation		
Fonds communs de placement du marché monétaire canadien	154 317	77 680
Fonds communs de placement du marché monétaire étranger	587 928	478 907
Actions canadiennes	1 272 153	1 256 080
Actions étrangères	2 592 930	2 573 436
Obligations canadiennes	433 283	623 518
Obligations étrangères	206 696	214 206
Fonds de placement étudiants HEC	67 165	67 107
Fonds de placement Fonds HEC Montréal ^(a)	53 992 786	55 410 845
	<u>59 307 258</u>	<u>60 701 779</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

8 - PLACEMENTS (suite)

(a) Les placements du Fonds HEC Montréal sont détenus par un fiduciaire sous la gestion de gestionnaires de portefeuille externe. Les gestionnaires détiennent des placements dans un fonds regroupant les participations de la Corporation de l'École des hautes études commerciales, de la Fondation HEC Montréal et du Programme surcomplémentaire de retraite. La quote-part de l'École dans ce fonds regroupé est de 46,76 % (46,6 % en 2015).

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	Valeur de marché	Valeur de marché
	\$	\$
Placements du Fonds HEC Montréal		
Trésorerie	3 952 757	1 825 911
Marché monétaire court terme	399 736	2 985 632
Obligations	9 996 522	10 948 981
Titres adossés à des créances	200 139	303 262
Actions canadiennes	15 683 094	13 299 366
Actions étrangères	23 269 822	32 476 072
Fonds communs de placement		
Actions canadiennes	796 283	5 905 397
Actions étrangères	4 482 999	14 400 684
Hypothèques	8 770 256	11 054 279
Autres placements canadiens	16 589 601	15 448 423
Autres placements étrangers	31 332 982	10 271 712
	<u>115 474 191</u>	<u>118 919 719</u>

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2016-04-30</u>		<u>2015-04-30</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains				
Terrains	11 301 856		11 301 856	10 365 456
Améliorations des terrains et des aires de stationnement	10 142 392	9 407 402	734 990	1 218 986
Bâtiments				
Bâtiments acquis ou construits	90 630 798	38 895 149	51 735 649	53 084 849
Améliorations majeures aux bâtiments	89 427 796	28 347 540	61 080 256	57 559 653
Rénovations en cours	4 279 566		4 279 566	6 543 806
Améliorations locatives	774 238	670 548	103 690	173 304

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

			2016-04-30	2015-04-30
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel et équipements				
Équipements informatiques	17 029 115	14 409 633	2 619 482	2 188 028
Équipements de communication multimédia	6 287 980	5 681 809	606 171	1 176 981
Mobilier et équipements de bureau	6 503 965	5 727 291	776 674	874 889
Autres équipements	4 049 545	3 448 037	601 508	632 363
Équipements spécialisés	244 560	244 560		
Documents de bibliothèque	13 762 541	12 418 243	1 344 298	1 422 451
Manuels pédagogiques	7 990 602	7 500 780	489 822	526 390
Matériel roulant	240 957	196 954	44 003	58 143
Œuvres d'art et collections	728 198		728 198	628 198
	<u>263 394 109</u>	<u>126 947 946</u>	<u>136 446 163</u>	<u>136 453 497</u>

Le coût et l'amortissement cumulé au 30 avril 2015 étaient respectivement de 254 621 324 \$ et de 118 167 826 \$. Des acquisitions totales pour l'exercice terminé le 30 avril 2016 de 916 436 \$ (1 198 535 \$ en 2015) sont incluses dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

10 - ACTIFS INCORPORELS

			2016-04-30	2015-04-30
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	2 493 000	2 185 306	307 694	296 543
Autre actif	894 737	679 825	214 912	267 544
	<u>3 387 737</u>	<u>2 865 131</u>	<u>522 606</u>	<u>564 087</u>

Le coût et l'amortissement cumulé au 30 avril 2015 étaient respectivement de 3 071 501 \$ et de 2 507 414 \$.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

11 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'École offre des avantages sociaux futurs à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2013 et celle du régime d'assurance post-retraite a été effectuée au 31 décembre 2012.

Régimes de retraite à prestations déterminées

L'École offre des régimes à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations de retraite liées au service avant le 1^{er} janvier 2000 font l'objet chaque année d'une majoration correspondant à l'indice des rentes, tandis que les prestations de retraite liées au service à partir du 1^{er} janvier 2000 font l'objet chaque année d'une majoration correspondant à l'indice des rentes moins 3 % (laquelle ne peut être négative).

La situation de capitalisation des régimes de retraite s'établit comme suit :

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Régime de retraite (RRHEC)		
Obligations au titre des prestations définies	354 074 200	347 028 100
Juste valeur des actifs des régimes	<u>372 272 800</u>	<u>375 219 600</u>
Situation de capitalisation – excédent et actif au titre des prestations définies ^(a)	<u><u>18 198 600</u></u>	<u><u>28 191 500</u></u>
Régime de retraite (PSR)		
Obligations au titre des prestations définies	4 546 000	4 024 100
Juste valeur des actifs des régimes	<u>7 519 700</u>	<u>7 625 300</u>
Situation de capitalisation – excédent et actif au titre des prestations définies ^(a)	<u><u>2 973 700</u></u>	<u><u>3 601 200</u></u>

Régime d'assurance post-retraite

L'École offre un régime d'assurance post-retraite qui consiste en un régime d'assurance vie non contributif et en un régime d'assurance maladie contributif pour lesquels les cotisations des salariés sont ajustées annuellement.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 30 avril 2016

11 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

La situation de capitalisation du régime d'assurance post-retraite s'établit comme suit :

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	<u>8 851 000</u>	<u>8 274 600</u>
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations définies ^(a)	<u>8 851 000</u>	<u>8 274 600</u>

(a) Au 30 avril 2016, l'actif au titre des avantages sociaux futurs est de 12 321 300 \$ (23 518 100 \$ au 30 avril 2015).

Charges des avantages sociaux futurs

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Régime de retraite (RRHEC)	3 257 800	3 431 800
Régime de retraite (PSR)	(144 800)	(149 500)
Assurance post-retraite	<u>807 000</u>	<u>740 400</u>
	<u>3 920 000</u>	<u>4 022 700</u>

12 - EMPRUNTS BANCAIRES

En vertu d'une entente intervenue en juin 2014, l'École dispose d'une ouverture de crédit, d'un montant maximum autorisé de 30 000 000 \$ au 30 avril 2016 (30 000 000 \$ au 30 avril 2015) et portant intérêt au taux de 2,70 % au 30 avril 2016 (2,85 % au 30 avril 2015). Selon une entente avec le MEES, le maximum autorisé est déterminé annuellement à partir d'un budget de caisse approuvé par la direction. À compter du 1^{er} juin 2016, le montant autorisé est de 22 500 000 \$. Au 30 avril 2016, aucune portion n'a été utilisée pour l'ouverture de crédit.

13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 422 899	8 160 106
Salaires et charges sociales	7 097 004	8 219 016
Vacances et journées de maladie à payer	7 401 986	7 141 151
MEES – clientèle ^(a)	<u>829 721</u>	
	<u>23 751 610</u>	<u>23 520 273</u>
Long terme		
MEES – clientèle ^(a)	<u>2 651 676</u>	<u>1 019 131</u>
	<u>26 403 286</u>	<u>24 539 404</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

(a) Les sommes à payer au MEES correspondent aux montants liés aux ajustements de clientèle. Au 30 avril 2016, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle des exercices antérieurs est inférieure au montant versé par le MEES.

Au 30 avril 2016, les sommes à remettre à l'État totalisent 1 967 043 \$ (3 753 830 \$ au 30 avril 2015).

14 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité	884 577	639 500
Recherche	559 275	664 611
Services à la collectivité et autres	<u>3 514 001</u>	<u>2 960 131</u>
	<u>4 957 853</u>	<u>4 264 242</u>

15 - APPORTS REPORTÉS À COURT TERME

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Solde au début	17 075 279	16 312 890
Montants encaissés au cours de l'exercice	13 969 538	13 958 289
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	<u>(13 272 580)</u>	<u>(13 195 900)</u>
Solde à la fin	<u>17 772 237</u>	<u>17 075 279</u>

16 - DETTE À LONG TERME

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Obligations		
Série 7B, 4 % et 4,4 %, échéant jusqu'en février 2017	2 735 000	2 735 000
Fonds d'amortissement	<u>(1 638 000)</u>	<u>(1 456 000)</u>
	<u>1 097 000</u>	<u>1 279 000</u>
Billets à payer		
5,115 %, remboursable par versements annuels de 523 680 \$, capital seulement, et par un versement final de 3 621 120 \$ en janvier 2023	6 763 200	7 286 880
2,428 %, remboursable par versements annuels de 1 310 533 \$, capital seulement, et par un versement final de 13 447 333 \$ en décembre 2018	16 068 400	17 378 933
2,4370 %, remboursable par versements annuels de 2 665 330 \$, capital seulement, et par un versement final de 23 008 017 \$ en décembre 2019	31 004 009	33 669 339
3,056 %, remboursable par versements annuels de 389 462 \$, capital seulement, et par un versement final en mars 2028	4 673 538	5 063 000

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 30 avril 2016

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
1,435 %, remboursable par versements annuels de 1 257 288 \$, capital seulement, et par un versement final en mars 2021	15 000 000	
4,2978 %, remboursé par un versement final de 2 558 400 \$ en octobre 2015		2 558 400
	<u>73 509 147</u>	<u>65 956 552</u>
Prêt de la Fondation HEC Montréal, sans intérêt ni modalités de remboursement, échéant en octobre 2023	<u>1 275 000</u>	1 275 000
	75 881 147	68 510 552
Tranche échéant à moins de un an	<u>7 061 294</u>	7 447 405
	<u>68 819 853</u>	<u>61 063 147</u>

Obligations et billets à payer

Les obligations et billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec. Les remboursements sont effectués à même des versements finaux du gouvernement et à même le fonds d'amortissement constitué pour pourvoir au remboursement.

Le versement à effectuer au fonds d'amortissement pour le prochain exercice est subventionné par le gouvernement du Québec et s'élève à 182 000 \$ en 2017.

Les versements sur les obligations non incluses dans les sommes accumulées dans le fonds d'amortissement, et qui sont subventionnées par le gouvernement du Québec, s'élèvent à 915 000 \$ en 2017.

Les versements à effectuer sur les obligations et billets à payer au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 66 638 117 \$, soit 6 146 294 \$ en 2017 et 2018, 18 283 094 \$ en 2019, 25 178 448 \$ en 2020 et 10 883 987 \$ en 2021.

Intérêts et frais financiers

Les frais financiers de l'exercice terminé le 30 avril 2016 se ventilent comme suit :

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Frais financiers	<u>27 454</u>	<u>26 554</u>
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur les emprunts bancaires	200 267	234 685
Intérêts sur la dette à long terme	<u>1 944 729</u>	<u>2 006 008</u>
	<u>2 144 996</u>	<u>2 240 693</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 30 avril 2016

17 - APPORTS REPORTÉS À LONG TERME

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Dotation		
Solde au début	18 594 734	15 669 861
Produits de placements	3 983 334	3 053 090
Gains non matérialisés (pertes non matérialisées) sur placements	(3 707 635)	1 352 452
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(1 632 066)</u>	<u>(1 480 669)</u>
Solde à la fin	<u>17 238 367</u>	<u>18 594 734</u>
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie		
Solde au début	218 846	194 951
Variation de la juste valeur	<u>22 863</u>	<u>23 895</u>
Solde à la fin	<u>241 709</u>	<u>218 846</u>
Apports reportés		
Solde au début	78 817	423 148
Variation de l'année	<u>40 978</u>	<u>(344 331)</u>
Solde à la fin	<u>119 795</u>	<u>78 817</u>
	<u>17 599 871</u>	<u>18 892 397</u>
Fonds des immobilisations		
Solde au début	7 660 897	5 196 281
Encaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	2 076 458	3 398 823
Montant constaté à titre d'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	<u>(538 667)</u>	<u>(934 207)</u>
Solde à la fin	<u>9 198 688</u>	<u>7 660 897</u>

18 - SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fonds affectés à la recherche	<u>2 699 467</u>	<u>2 752 891</u>
Fonds affectés à l'appui de l'enseignement	<u>—</u>	<u>4 150 000</u>
Fonds affectés à des projets informatiques	<u>—</u>	<u>2 270 000</u>
Fonds affectés à des études d'ajout d'espace	<u>—</u>	<u>650 000</u>
Affectations d'origine interne du fonds de dotation	<u>2 428 103</u>	<u>6 756 297</u>
	<u>5 127 570</u>	<u>16 579 188</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 30 avril 2016

18 - SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Fonds affectés à des projets futurs en immobilisations	<u>12 342 270</u>	<u>13 075 978</u>
Fonds de dotation		
Capital ^(a)		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	2 000 000	2 000 000
Fonds pédagogique	1 200 000	1 200 000
Fonds de dépannage	968 593	948 310
Projets internationaux	500 000	500 000
Autres	<u>243 057</u>	<u>243 057</u>
	<u>4 911 650</u>	<u>4 891 367</u>

(a) Le capital a été transféré au fonds de dotation d'une manière permanente sur décision du conseil d'administration.

19 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES

L'École contrôle la Fondation HEC Montréal, la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal, Gestion, Revue Internationale de Gestion (ci-après la « Revue ») et Valorisation Gestion, société en commandite. Elles sont toutes des organismes de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, à l'exception de la Valorisation Gestion, société en commandite. Les états financiers de la Fondation HEC Montréal, de la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal et de la Revue sont disponibles sur demande.

Il n'existe pas de différence significative dans les méthodes comptables de l'École par rapport aux organismes contrôlés. Aucun événement ayant un impact significatif n'est survenu entre la date de fin d'exercice de l'École et celles des organismes contrôlés.

Les états financiers condensés de ces entités au 31 décembre 2015 pour la Fondation HEC Montréal, au 31 mai 2016 pour la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal et au 30 avril 2016 pour la Revue sont les suivants :

Fondation HEC Montréal

La Fondation HEC Montréal est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle a pour objet de mobiliser les donateurs afin de recueillir les fonds nécessaires au soutien des projets de l'École.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
 au 30 avril 2016

19 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

	<u>2015-12-31</u>	<u>2014-12-31</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	<u>57 908 747</u>	<u>57 188 947</u>
Passif à court terme	224 957	1 189 504
Apports reportés	16 094 048	15 172 944
Actifs nets	<u>41 589 742</u>	<u>40 826 499</u>
	<u>57 908 747</u>	<u>57 188 947</u>
Résultats des activités		
Produits	10 888 772	12 448 891
Charges	<u>(315 796)</u>	<u>(293 107)</u>
Résultats excédentaires avant contribution à l'École et à d'autres organismes	10 572 976	12 155 784
Contribution à l'École	(6 404 058)	(7 600 972)
Contribution à d'autres organismes	<u>(3 558 962)</u>	<u>(1 884 533)</u>
Résultats excédentaires	<u>609 956</u>	<u>2 670 279</u>
Affectations dont sont grevées les ressources		
Fonds affectés à la gestion des chaires	4 321 349	10 925 838
Fonds affectés au soutien à la recherche et au développement pédagogique de l'École	5 874 052	18 758 740
Fonds grevés d'affectations d'origine externe – dotation	589 251	435 964
Fonds affectés au fonds de résidences	1 275 000	1 275 000
Fonds affectés aux bourses	530 604	501 169
Fonds du directeur	1 045 165	993 016
Campus Centre-ville	25 000 000	
Apports non affectés	<u>2 954 321</u>	7 936 772
	<u>41 589 742</u>	<u>40 826 499</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(2 831 145)	2 151 209
Activités d'investissement	1 157 451	477 261
Activités de financement	<u>153 287</u>	<u>325 964</u>
Augmentation de l'encaisse	(1 520 407)	2 954 434
Encaisse au début	<u>3 596 226</u>	<u>641 792</u>
Encaisse à la fin	<u>2 075 819</u>	<u>3 596 226</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

19 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal

La Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal est constituée en vertu de la Loi sur les fondations universitaires. Elle a pour mission de promouvoir et de soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'École.

La Fondation a engendré un surplus de 588 617 \$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2016 (737 871 \$ au 31 mai 2015). Ce surplus est le résultat de l'excédent des produits par rapport aux charges concernant les activités de stationnement.

	<u>2016-05-31</u>	<u>2015-05-31</u>
	\$	\$
Résultats des activités et de la situation financière		
Produits	1 356 286	1 523 176
Charges	<u>767 669</u>	<u>785 305</u>
Résultats excédentaires avant contribution à l'École	588 617	737 871
Contribution à l'École ^(a)	<u>(588 617)</u>	<u>(737 871)</u>
Actif net	<u>—</u>	<u>—</u>

(a) Au 30 avril 2016, une somme de 596 109 \$ (774 764 \$ au 30 avril 2015) est incluse dans les produits de contributions du fonds de fonctionnement.

Au cours de l'exercice, l'École a réalisé auprès de la Fondation des produits de gestion et de location liés à l'exploitation du stationnement de l'École totalisant 727 944 \$ au 30 avril 2016 (772 703 \$ au 30 avril 2015). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur établie et acceptée par les parties.

Gestion, Revue Internationale de Gestion

La Revue est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle publie trimestriellement la revue Gestion, Revue Internationale de Gestion, et les recueils de la collection Racines du Savoir.

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	<u>185 043</u>	<u>344 962</u>
Total du passif	53 300	182 550
Actif net	<u>131 743</u>	<u>162 412</u>
	<u>185 043</u>	<u>344 962</u>
Résultats des activités		
Produits	216 571	154 632
Charges	(847 076)	(607 406)
Contribution de HEC Montréal	<u>599 836</u>	<u>398 112</u>
Résultats insuffisants	<u>(30 669)</u>	<u>(54 662)</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

19 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Valorisation Gestion, société en commandite

Valorisation Gestion, société en commandite est constituée en vertu des dispositions du Code Civil du Québec et de la Loi sur les publicités légales des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. La société en commandite a pour mission d'effectuer la valorisation et la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs œuvrant à l'École et d'investir dans des projets prometteurs en vue de favoriser la maturité économique ainsi, un intérêt économique existe avec cette entité.

Les états financiers condensés de Valorisation Gestion, société en commandite ne sont pas présentés puisque les principaux postes des états financiers de l'organisme ne sont pas importants.

Institut de la finance structurée et des instruments dérivés de Montréal

L'École a un intérêt économique dans l'Institut, organisme sans but lucratif, qui a pour mission de contribuer au rayonnement de la place financière de Montréal dans le secteur des instruments dérivés et des produits structurés par le biais de projets de formation et de recherche adaptés aux besoins de l'industrie. L'Institut est une initiative conjointe de l'Autorité des marchés financiers, du ministère des Finances du Québec et de l'École. L'École fournit des services au profit de l'Institut.

Les apports de l'École sont sous forme de fournitures et services qui s'élèvent à 559 255 \$ (550 780 \$ en 2015). Ces apports consistent en salaires, en soutien académique, en bases de données, en infrastructures et en administration. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

Intercetco Management inc.

L'École a une influence notable par le biais d'une participation de 33 1/3 % dans l'entreprise à but lucratif Intercetco Management inc., une société engagée dans la formation, les études et les conseils en développement économique. Dans ses états financiers, l'École comptabilise sa participation à la valeur de consolidation.

La société n'a eu aucun contrat de formation au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2016.

20 - ENGAGEMENTS

Location de locaux

L'École s'est engagée, d'après des contrats de location échéant le 1^{er} mars 2022, à verser 2 869 760 \$ pour la location de locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 555 800 \$ en 2017, à 565 978 \$ en 2018 et 2019, à 551 376 \$ en 2020, et à 372 110 \$ en 2021.

Campagnes de financement

L'École fait partie de l'une des trois institutions regroupées dans la grande campagne de financement « Campus Montréal » ayant pour objectif 500 000 000 \$. L'École reçoit des sommes liées à cette campagne globale depuis le 1^{er} septembre 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2013, c'est maintenant la Fondation HEC Montréal qui reçoit les sommes liées à cette campagne globale.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2016

21 - ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'École est aux prises avec des questions juridiques et litigieuses dont le dénouement ne peut être prévu avec certitude au 30 avril 2016. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y aura pas de répercussions importantes sur sa situation financière et sur les résultats de ses activités, compte tenu des couvertures d'assurance dont certains de ces éléments font l'objet.

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'École est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan exception faite des placements en actions et en parts de fonds communs de placement. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir, les débiteurs et autres sommes à recevoir (excluant les taxes à la consommation) et les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École. Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'École au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et une partie des débiteurs et autres sommes à recevoir est considéré comme négligeable puisque ces derniers concernent des sommes à recevoir de gouvernements.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'École l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement :

– Risque de change :

L'École est exposée au risque de change en raison des placements en actions étrangères libellées en devises détenus dans le fonds de dotation. Les actifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	<u>2016-04-30</u>	<u>2015-04-30</u>
	\$	\$
Dollars américains	11 964 127	13 822 315
Euros	2 371 263	3 451 620
Yens	582 019	901 523
Autres	667 983	1 034 117
	<u>15 585 392</u>	<u>19 209 575</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 30 avril 2016

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

– Risque de taux d'intérêt :

L'École est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations et certaines dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'École au risque de taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'École ne présentent aucun risque de taux d'intérêt, étant donné qu'ils ne portent pas intérêt;

– Risque de prix autre :

L'École est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions et en parts de fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

La valeur comptable des actifs financiers de l'École qui sont évalués au coût après amortissement totalise 27 550 223 \$ (23 407 735 \$ au 30 avril 2015), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 59 691 542 \$ (61 108 928 \$ au 30 avril 2015).